



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr



LABENNE, le 05 Mars 2024
Décision du Maire : N° 03/2024

Marchés Publics à Procédure Adaptée n°06/2022 : Rénovation sanitaires Camping Municipal « Les Pins Bleus » - LOT 2 : Avenant n° 1

Le Maire de la Commune de LABENNE,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L 2194-1, et R 2194-8,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 juin 2020 chargeant Monsieur le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon la procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la décision n° 06/2023 attribuant le lot 2 à l'entreprise Mon Charpentier,

Considérant la nécessité de procéder par voie d'avenant pour prendre en compte des travaux en plus-value et moins-value,

DECIDE

Article 1 : D'accepter et de signer l'avenant n°1 au marché n° 06/2022 concernant le lot 2 (Charpente/Couverture) attribué à MON CHARPENTIER.

Article 2 : Le présent avenant engendre une moins-value qui s'élève à 414.80 € HT soit 497.76 € TTC. Le nouveau montant du marché Lot 2 est de 75 992.14 € HT soit 91 190.57 € TTC.

Article 2 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication / notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Envoi en Sous-Préfecture

Le 06/03/2024

Et publication/notification

Le 06/03/2024

Fait à Labenne, le 05/03/2024

Le Maire,
Jean Luc DELPUECH

